

Oie rieuse, *Anser albifrons* (Scopoli, 1769)

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

Description de l'espèce

Oie « grise » caractérisée chez l'adulte par les marques noires sur le ventre et la base du bec formant un anneau blanc. Pattes oranges, bec rose chez la sous-espèce nominale (orange chez la sous-espèce groenlandaise *flavirostris*). Des liserés blancs sont bien visibles sur le dos.

Les jeunes ne montrent pas de marques noires sur le ventre (ou très peu, au cours de leur premier hiver) de même qu'ils ne possèdent pas d'anneau blanc. Celui-ci se développe également au cours du premier hiver.

La sous-espèce *flavirostris* (occasionnelle en France), est légèrement plus grande qu'*albifrons*. Elle s'en distingue, non seulement par la couleur du bec, lequel est aussi plus fort et un peu plus long, mais également par la tête et le cou brun plus sombre, de même que la coloration brune du dos, avec des liserés blancs moins nets, ce qui accentue l'aspect sombre des parties supérieures.

La mue complète des adultes se déroule peu après la période de reproduction, principalement entre fin juillet et fin août. La mue des rémyges primaires empêche les oiseaux de voler pendant environ 25 jours. La mue des plumes de couverture débute quand celle des rémyges est achevée. Il existe une mue partielle pré-nuptiale, tout comme l'est celle des jeunes de l'année. Celle-ci commence par la tête et le cou en novembre-décembre et s'achève en février ou mars (variable) [bg7].

Le cri, surtout émis en vol, est similaire à celui de l'Oie cendrée *A. anser*, mais un peu plus aigu et plus rapide, consistant en une succession de sons assez musicaux (JCR, CD1/pl.37).

Longueur totale du corps : de 65 à 78 cm. Poids : de 2,2 à 2,4 kg (pour les mâles), de 1,9 à 2,2 kg (pour les femelles). Les oiseaux groenlandais sont un peu plus lourds.

Difficultés d'identification (similitudes)

L'Oie rieuse est facilement distinguable des autres oies « grises » au sol. Seule l'Oie naine (*A. erythropus*) lui ressemble, mais elle est un peu plus petite, avec un cercle orbitaire jaune et une marque blanche à la base du bec plus étendue sur le front.

En vol, l'Oie rieuse ressemble aux autres oies grises, mais les marques noires au ventre et la silhouette assez trapue sont de bons critères de distinction. Par ailleurs, l'Oie cendrée, de taille plus importante, présente des couvertures alaires gris plus clair et l'Oie à bec court (*Anser brachyrhynchus*), des ailes également gris bleuté.

Répartition géographique

La répartition de l'Oie rieuse est circum-arctique. Cinq sous-espèces sont reconnues, dont trois (*frontalis*, *elgasi* et *gambeli*) sont d'Amérique du Nord. La sous-espèce type, eurasienne, niche en Russie, de la péninsule de Kanin à l'ouest à la rivière Kolyma en Sibérie orientale. La sous-espèce *flavirostris* est inféodée au Groenland occidental [bg15].

La sous-espèce type hiverne de façon dispersée : à l'ouest on la rencontre dans les îles Britanniques, au Benelux (surtout Pays-Bas), en Allemagne, puis en Europe centrale (surtout Hongrie et Roumanie). Elle hiverne également au Proche et Moyen-Orient (Turquie, Irak, pourtour de la Caspienne, Kazakhstan) et plus à l'est en Chine et en Corée. *Flavirostris* hiverne quant à elle en Irlande et dans l'ouest de l'Ecosse.

En France, l'Oie rieuse est une hivernante peu commune, avec en moyenne 220 individus par hiver, à la mi-janvier [1 ; bg41-non publié]. Les principaux foyers d'hivernage se situent sur le lac du Der (Champagne humide), en Alsace, et secondairement en baie de l'Aiguillon (Vendée). Ailleurs (moitié nord-occidentale de la France), les groupes ne dépassent que rarement la dizaine d'individus. Quand survient un épisode de froid dans le nord-ouest de l'Europe, des troupes plus importantes d'oiseaux peuvent atteindre la France à raison parfois de quelques milliers d'oiseaux comme en 1979, voire 48 000 en janvier et février 1963 [bg19].

Biologie

Ecologie

Pendant la période de reproduction, l'espèce fréquente la toundra arctique parsemée de marais, d'étangs et lacs et de rivières, aussi bien en bordure de côte qu'à l'intérieur des terres. En hiver, les Oies rieuses se concentrent principalement dans les milieux de prairies, mais aussi les cultures, les bords des grands plans d'eau, les marais et les milieux steppiques.

Comportement

Dans le Paléarctique occidental, on reconnaît six sous-populations d'Oies rieuses différentes [bg7]. Les oiseaux quittent leur aire de reproduction en septembre. Le passage se déroule en octobre et les oiseaux arrivent sur les lieux d'hivernage d'Europe du Nord-Ouest à la fin de ce mois et en novembre. En France, les arrivées ont lieu en

décembre principalement, mais des individus arrivent dès la mi-octobre en petit nombre. Des arrivées peuvent avoir lieu un peu n'importe quand au cours de l'hiver, mais elles sont le plus souvent liées à des vagues de froid qui sévissent plus au nord. Très grégaire, l'Oie rieuse constitue de grandes troupes dans son aire d'hivernage principal (Pays-Bas, par exemple), les groupes familiaux étant unis tout au long de la période hivernale.

En France, les Oies rieuses sont mêlées le plus souvent à l'Oie cendrée ou à l'Oie des moissons, aussi bien sur les lieux de gagnage diurne que le soir en dortoir, bien que sur le lac du Der, les Oies rieuses s'alimentent surtout en groupes monospécifiques.

Les oiseaux quittent progressivement notre pays de fin février à mi-mars, rarement au-delà. Le passage printanier se déroule en avril et mai en Europe du Nord, tandis que les arrivées sur les sites de reproduction se produisent à la fin mai. Comme pour d'autres oies, la migration semble bien être mixte (diurne et nocturne).

Reproduction et dynamique de population

A l'époque de la reproduction, l'espèce perd son comportement grégaire. Les couples s'isolent et les partenaires semblent unis pour la vie. Le nid est une simple excavation dans le sol, garnie de végétation et de duvet (de vieux nids sont fréquemment réutilisés). La ponte, unique, s'effectue début juin et se compose de cinq à six œufs, incubés pendant quatre semaines par la femelle uniquement. Il n'y a pas de ponte de remplacement connue. Les jeunes, nidifuges, suivent les parents et sont défendus par eux pendant une bonne quarantaine de jours avant de savoir voler. Ils restent cependant avec les parents pendant le premier automne et le premier hiver.

Le succès reproducteur est très variable, variant de 8 à 45% pour les nicheurs russes hivernants en Grande-Bretagne [bg7]. Le succès reproducteur se mesure à la proportion d'oiseaux de premier hiver présents dans les troupes hivernales (de 5 à 50%). Il s'avère que cette proportion a diminué significativement de 1960 à 1995. La mortalité annuelle mesurée fluctue entre 16 et 36% [2].

La maturité sexuelle est atteinte à trois ans. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 25 ans [bg59].

Régime alimentaire

L'Oie rieuse se nourrit essentiellement de matière végétale qu'elle obtient en broutant. Herbes, racines, graines sont ainsi consommées, en prairies, mais également sur les cultures. En été, elle peut également se nourrir de baies [bg7 ; bg15].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1150 - Lagunes côtières (Cor. 21)

1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor. 15.1)

1320 - Prés à *Spartina* (*Spartinion maritimae*) (Cor. 15.2)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*) (Cor. 15.3)

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12x22.44)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.42))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (Cor. 38.22)

7150 - Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion* (Cor. 54.6).

Statut juridique de l'espèce

Espèce chassable, inscrite aux Annexes II/2 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la convention de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (population hivernante Europe du Nord-Ouest).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La plupart des effectifs d'Oies rieuses hivernant en France se trouvent dans des sites protégés. C'est le cas des principaux sites comme le lac du Der-Chantecoq et la vallée du Rhin (Réserves Nationales de Chasse et de Faune Sauvage), le marais Poitevin et la baie de l'Aiguillon (Réserve Naturelle), celle du Mont-Saint-Michel (Réserve de Chasse Maritime), les estuaires picards (Réserve de Chasse Maritime et Réserve Naturelle) et quelques sites du Nord/Pas-de-Calais.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'Oie rieuse est jugé favorable en Europe [bg2], du moins pour ce qui est de la sous-espèce nominale. La population nicheuse de celle-ci est évaluée, pour la partie européenne de la Russie à 60 000-70 000 couples, mais ces effectifs sont en augmentation [bg2]. La population hivernante en Europe est, quant à elle,

supérieure à 1,1 million d'individus provenant pour l'essentiel de Sibérie, au-delà de l'Oural [2]. Les pays qui accueillent les plus gros effectifs hivernaux sont, par ordre décroissant, les Pays-Bas (640 000 individus), l'Allemagne (210 000 à 450 000), la Bulgarie (33 000 à 400 000) puis, plus loin, l'Ukraine (20 000 à 100 000), la Turquie (30 000 à 60 000), la Hongrie (5 000 à 75 000) et la Belgique (23 000 à 34 000). Dans ce contexte, les effectifs français qui atteignent tout au plus quelques centaines d'individus, sont très marginaux.

L'espèce est considérée comme vulnérable en France [bg53]. Au vu de sa situation il y a quelques décennies, on peut considérer l'Oie rieuse comme en déclin dans notre pays. En effet, jusqu'au début des années 1970, la France accueillait des groupes d'oiseaux hivernants atteignant jusqu'à 3 000 oiseaux, notamment dans les marais de la Vilaine (Bretagne), au début des années 1950. De même jusqu'à 850 ont hiverné en baie du Mont-Saint-Michel au cours de l'hiver 1968-1969. Des centaines hivernaient aussi près d'Angers (Maine-et-Loire), tout comme dans les marais de la Basse Seine (Seine-Maritime) [4 ; bg19]. Il n'y a pas de tendance nette d'évolution des effectifs, ceux-ci se maintenant, au cours d'un hiver climatiquement « normal » aux alentours de 250 oiseaux depuis 1987 [bg41-non publié].

La sous-espèce *flavirostris* est, en revanche, en déclin, avec 1 700 à 2 000 couples au Groenland [bg2]. En France, cette sous-espèce est occasionnelle. De petits groupes ont été observés en octobre 2002 et 2003 sur l'île d'Ouessant.

Menaces potentielles

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la diminution de l'effectif national : le dérangement par la chasse et les activités agricoles, les modifications des pratiques agricoles et l'évolution des cultures (par exemple en baie du Mont St Michel [3]), ainsi que la régression des habitats, notamment les prairies et les marais.

Le milieu prairial, recherché en hiver par l'Oie rieuse, s'est considérablement réduit dans nos régions au fil des dernières décennies contribuant probablement à la régression de l'aire d'hivernage.

La pression cynégétique peut constituer une menace particulièrement en cas de vague de froid, notamment dans le nord de la France où elles arrivent en premier.

Propositions de gestion

Il convient de veiller à ce que les prélèvements ne soient pas préjudiciables à l'hivernage de l'Oie rieuse en France, en mettant en place le cas échéant des quotas et de nouvelles réserves de chasse.

Le maintien, voire la restauration, de prairies de vastes superficies, grâce notamment à des mesures agri environnementales adaptées, profiteraient aux oies rieuses comme aux limicoles nicheurs.

Il convient aussi de limiter les dérangements de toute nature sur des zones humides et des zones agricoles de grandes surfaces et d'un seul tenant [bg53] et de prendre les arrêtés préfectoraux de fermeture de la chasse dès le début des vagues de froid, permettant la quiétude nécessaire au maintien de ces oiseaux.

Etudes et recherches à développer

Du fait de la marginalité actuelle de l'espèce en France, aucune étude particulière sur les exigences écologiques hivernales de cette oie n'a été entreprise. La présence régulière, quoique en petit nombre, de l'espèce sur la façade atlantique (jusque dans les Landes), sur des milieux protégés et bien gérés, montre qu'il est possible de retenir l'espèce en France comme hivernant. Il serait utile d'envisager une réflexion sur les potentialités d'accueil pour l'Oie rieuse dans la partie septentrionale de la France, globalement de la baie du Mont Saint Michel à la frontière belge.

Enfin, l'impact de la chasse sur l'Oie rieuse en France reste à quantifier avec précision, les dernières statistiques, datant de 1998-1999, ne distinguant pas cette espèce parmi les prélèvements d'« oies grises » [bg34].

Bibliographie

1. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., WARD, A., DRONNEAU, C. & MAHEO, R. (2005).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004*. Wetlands International / LPO / DNP, Rochefort. 41 p.

2. MADSEN, J., CRACKNELL, G. & FOX, T. (1999).- *Goose populations of the Western Palearctic. A review of status and distribution*. Wetlands International Publ. n° 48. Wetlands International & National Environmental Research Institute, Wageningen, NL & Rønde, DK. 343 p.

3. SCHRICKE, V. (1983).- *Distribution spatio-temporelle des populations d'anatidés en transit et en hivernage en baie du Mont Saint-Michel, en relation avec les activités humaines*. Thèse Doctorat, Univ. Rennes I. 299 p.

4. YÉSOU, P. & BOURGAUT, Y. (1980).- Hivernage de l'Oie rieuse *Anser albifrons* en baie du Mont Saint-Michel. *Penn Ar Bed* 103: 343-354.